

# RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE 2021





# SOMMAIRE

- Rappel des obligations réglementaires
- Le rôle de la commission communale d'accessibilité pour les personnes handicapées
- Composition de la commission
- L'activité de la commission
- Énumération des travaux effectués en 2021
- Prévisionnel et souhaits pour 2022
- Les transports
- Recensement et organisation de l'offre de logements accessibles
- Informations et communication
- Thématiques et actions portées par la Ville



## **RAPPORT ANNUEL 2021**

### **Obligations réglementaires :**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, conformément à l'article L. 2143-3 du code général des collectivités locales créé par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la commission communale d'accessibilité vous présente son rapport annuel 2021.

Des copies de ce rapport, seront réglementairement transmises à :

- Monsieur le Préfet du Gard
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

### **Le rôle de la commission communale d'accessibilité :**

- Dresser le constat du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics.
- Recensement de l'offre en logements accessibles sur le territoire de la commune.
- Faire toutes propositions utiles en vue d'améliorer la qualité de la vie urbaine des personnes handicapées.

La Commission Communale d'Accessibilité pour Personnes Handicapées (C.C.A.P.H.) a été créée sur la commune de Nîmes par une délibération du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2015.

### **Composition des membres de la commission communale d'accessibilité**

- **Présidente :**

- Madame Véronique JOUVE-SAMMUT, Conseillère déléguée aux handicaps et à l'accessibilité.

- **Représentants de la commune :**

- Madame Marie-Chantal BARBUSSE, Adjointe déléguée à l'action sociale, Présidente déléguée du CCAS



- Madame Catherine JEHANNO, Conseillère municipale déléguée aux aînés
- Monsieur Richard FLANDIN, Adjoint délégué aux aménagements urbains, à la voirie, à l'éclairage public et au plan lumière, président du conseil de quartier Costières.
- Monsieur Jean-Marc CAMPELLO, Conseiller délégué aux jumelages, à l'artisanat, à la construction et à la rénovation énergétique des bâtiments municipaux.
- Monsieur François COURDIL, Adjoint délégué à la politique de la ville et aux centres sociaux, Président du conseil de quartier Grézan Chemin Bas d'Avignon

- **11 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées :**

- Un représentant de l'Association France Handicap (A.P.F.)
- Un représentant de l'Association des Parents et Amis des Enfants Handicapés Moteurs de la Cigale (A.P.A.E.H.M.)
- Un représentant de l'association GEIST 21
- Un représentant de l'Association Hubert Pascal
- Un représentant de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (F.A.A.F. Gard-Lozère)
- Un représentant de l'Association ARAMAV
- Un représentant de l'Association des Sourds et Malentendants du Gard
- Un représentant de l'Association gardoise des Déficients Auditifs (SURDI 30)
- Un représentant de l'Association Nîmoise d'Aide à Domicile aux Anciens (A.N.A.D.A.)
- Un représentant de l'Association NIMES HANDISPORT
- Un représentant de l'Association NIMES-HANDICAPS

- **2 représentants d'associations ou organismes représentant les personnes âgées :**

- Un représentant de l'association Les Amis de Serre Cavalier
- Un représentant de l'association Le club rencontre et loisirs

- **2 représentants des acteurs économiques :**

- Le président ou son représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I.)
- Le président ou son représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard (C.M.A.)



- **2 représentants d'autres usagers de la ville :**

- Un représentant de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)
- Un représentant de Pour un grand Nîmes Métropole.

- **2 experts en accessibilité :**

- Madame Christiane GRAS
- Monsieur Jean Jacques VIAL

**Les réunions de la commission communale d'accessibilité :**

- 1 réunion plénière, le 28 janvier 2021.
- 1 réunion plénière le 12 janvier 2022.

## **L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION**

### **► En matière de travaux**

Les travaux de voirie et espaces publics qui ont été réalisés, font suite à des observations de terrain, à des demandes des particuliers, à des analyses soulignées au travers du **PAVE** (Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics de la commune), et sont étendus sur l'ensemble de la ville. La priorité ayant été fixée quand il apparaissait qu'il y avait un manquement évident aux règles d'accessibilité, ou quand des opportunités se présentaient en parallèle à des travaux entrepris.

De même, la continuité de l'action d'accessibilité engagée sur les établissements communaux recevant du public est également prise en compte aux travers des observations et de leurs solutions, soulignées dans les différents diagnostics **Ad'AP** (Agenda d'Accessibilité Programmée) et de leur caractère prioritaire.

### **Les travaux réalisés en 2021 concernant l'accessibilité de la voirie, et des espaces publics:**

- Rue Florian – Rue Galilée – Rue Séguier
- Place du Docteur Cantaloube- Reportée 2022- signalétique horizontale et verticale effectuée.



- Accompagnement AD'AP : Rue Rouget de l'Isle et Bénédictins
- Accompagnement DIVAQ : Ecole de Saint Césaire- report 2022
- Accompagnement DPT : Rue de la Tour Magne- 1 place PMR

Reprise de dallage en pierre avec grilles avaloirs aux normes PMR sur itinéraire.

### **Arrêts de bus aménagés 2021**

- La Montagnette (2 sens) chemin de Serre Paradis
- Avogrado (2 sens) rue Galilée
- Verdun (2 sens) rue de Verdun
- Emilien Dumas
- Lauzières (2 sens) D999
- Antiquailles (2 sens) chemin de la Planette
- Balan (2 sens) chemin de la Planette
- Gai Logis (sens sortant) chemin de la Planette
- Plan du feu (sens sortant) chemin de la Planette
- Sauve (sens entrant) D999

### **Stationnements adaptés 2021:**

- 1 place, Tour Magne
- 1 place, rue Vincent Scotto
- 1 place, rue Arnavieille
- 2 places, rue André Marqués
- 1 place, rue Clovis
- 1 place, chemin du Bois de Mittau
- 1 place, rue Clérisseau
- 1 place, rue Matisse

### **Les travaux réalisés en 2021 concernant les établissements recevant du public**

#### **Secteur administratif**

- Services techniques municipaux
- Cimetière Saint Baudile
- Maison des rapatriés d'AFN du Gard

#### **Secteur scolaire**

- Ecole Lakanal
- Ecole Combe des oiseaux
- Ecole La Cigale



Certaines de ces opérations ne sont pas encore terminées début 2022, un retard ayant été pris à cause de la suspension des travaux pendant le confinement lié à la covid-19.

### **PROPOSITIONS ET PISTES 2022 : PAVE**

Les voies qui peuvent être aménagées en 2022 :

- Place du Docteur Cantaloube
  - Rue Florian (suite)
  - Rue de l'Eglise
  - Rue Maréchal Lyautey
  - Av. du Docteur Fleming
- A- Propositions d'aménagements sur St Césaire et Mas Roman  
B- Propositions d'aménagements sur centre-ville élargi

### **Quelques souhaits émis par la commission pour l'année 2022**

- Voir pour la mise en place et le financement d'un service de taxis adapté pour les personnes à mobilité réduite (MDPH, NM, Ville de Nîmes, Taxis).
- Réflexion sur le contrôle des places de stationnement PMR.

#### **➤ En matière de déplacement urbain**

##### Les transports

**Les transports relèvent de la compétence intercommunale d'accessibilité.**

##### 2021

- Formation des conducteurs de bus et tram à l'accueil des personnes handicapées, par le délégataire via les associations APF et FAAF.
- Mise aux normes accessibilité de deux arrêts de bus : Avogadro (quartier Pissevin) et Verdun (rue de Verdun).
- Travaux sur la ligne T2 (1ère phase)

##### Prévisionnel 2022

- Prolongement de la ligne T2
- Mise en place d'une boucle à induction magnétique à la boutique Tango.

#### **➤ L'organisation du recensement de l'offre en logements accessibles sur le territoire de la commune**

A la demande de la collectivité, les organismes publics de logements recensent l'offre de logements accessibles disponibles, qui est ensuite mis en ligne sur le site de la Ville.



Pour les logements privés accessibles à la location et/ou à la vente, un formulaire en ligne permet de se référencer (rappel de cette démarche via les réseaux sociaux).

- 1 déclaration en 2021 par courrier

#### ➤ **En matière d'information et de communication**

Le site internet de la ville de Nîmes « nimes.fr » est enrichi d'un onglet « Accessibilité » dans lequel on retrouve les principales informations réglementaires et pratiques sur l'accessibilité :

- La commission communale d'accessibilité : rapports 2018, 2019 et 2020 en ligne.
- Le registre d'accessibilité
- Le recensement des logements accessibles et/ou adaptés chez les bailleurs sociaux : tableaux 2019 et 2020 en ligne.
- Le PAVE : rapports 2018, 2019 et 2020 en ligne.

#### ➤ **Thématiques et actions portées par la Ville**

- **Le CCAS**

### **SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS**

Chaque année, le CCAS accorde des subventions à des associations à caractère social. Parmi elles, 12 associations intervenant spécifiquement dans le champ du handicap ont été subventionnées par le CCAS en 2021, pour un montant total de 41200€.

### **DISPOSITIFS D'AIDE DU CCAS**

- Aide à la mobilité pour les personnes en situation de handicap
- Secours financier accordé en complément de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- Aide au séjour de vacances pour les personnes en situation de handicap
- Instruction des demandes d'aide sociale légale
- Ciné-Ma Différence : Séance de cinéma ouverte à tous mais adaptée pour les personnes en situation de handicap.
- Prévisionnel 2022 : Parution d'un guide destiné aux personnes handicapées en FALC (facile à lire et à comprendre).
- Poursuite des séances Ciné-Ma Différence





## MEDIATION NUMERIQUE

Pour les personnes en situation de handicap, le centre multimédia propose l'accès à des postes informatiques dotés d'une technologie adaptée à différents handicaps (postes équipés de différentes souris, ainsi que de guide doigts pour claviers).

Afin de répondre aux demandes et besoins de chacun, l'animateur du centre propose une assistance individuelle pour renseigner, guider et former les usagers.

- **Les ressources humaines**

Depuis 2018, la Ville s'est engagée, dans le cadre d'un conventionnement avec le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction Publique), à intervenir sur plusieurs axes afin de développer sa politique en faveur du handicap.

L'année 2021, malgré la crise sanitaire, a été l'occasion de poursuivre les actions engagées et de continuer à les développer sur divers axes dont le recrutement, le maintien dans l'emploi et la communication.

- **Les panneaux de signalétique tactile 3D**

Sept panneaux de signalétique tactile 3D ont été installés au pied des trois monuments emblématiques de la Ville, pour permettre à tous les publics d'appréhender une forme architecturale ou la configuration générale d'un monument ou d'un lieu :

- 3 aux Arènes
- 3 à la Maison Carrée
- 1 à la Tour Magne

Un marché triennal va permettre l'installation de neuf autres panneaux à compter de 2022 pour un montant de 45.000€.

### Copies transmises à :

- Monsieur le Préfet du Gard
- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Gard
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)